Ecrit par Echo du Mardi le 9 juin 2021

Combe de Lourmarin, fin de la gêne à la circulation

Les travaux de la phase 4 de la Combe de Lorumarin ont très bien avancé. Tous les usagers, y compris les poids lourds, pourront circuler à nouveau sur la RD 943 entre Apt et Lourmarin à compter de ce mercredi 9 juin à partir de 18h. A noter que des travaux d'accotements seront réalisés, sans gêne à la circulation, jusqu'au lundi 14 juin au soir, date de la fin définitive du chantier.

2,8M€ financés par le Département

Le Conseil départemental de Vaucluse a débuté les travaux de réfection de la RD 943 au niveau de la Combe de Lourmarin, particulièrement sur les communes de Lourmarin, Bonnieux, Apt et Buoux, le 12 avril pour plus de deux mois. La route, construite il y a trente ans, et particulièrement la couche de roulement, montrait de réels signes d'usure dus à la fréquentation de la départementale avec 3 780 véhicules/jour, 5 670 en août et, à sa localisation, en fond de vallée soumise aux inondations gel et dégels. De fait, 17 kilomètres ont été revus, ainsi que les murets compris entre le Chemin de Lauzières, à Lourmarin et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) d'Apt.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 juin 2021

Les travaux organisés en 4 phases

La phase 1 a débuté le 12 avril et pour trois semaines, entre Lourmarin et le carrefour avec la RD 36. La phase 2 concernait le carrefour de la RD 36 jusqu'au carrefour de la RD 232. La phase 3 portait sur les travaux entre le carrefour de la RD 232 menant à Bonnieux et le carrefour de la RD 232 menant à Saignon. Enfin, la phase 4 concernait le carrefour de la RD 232 menant à Saigon et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) à Apt.

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !